

Membres en exercice	11
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL

Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal du
3 juillet 2026

Délibération n° 49/2026
portant sur la nomination du correspondant
pandémie.

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 3 juillet 2026 à 20h, selon convocation en date du 26 juin 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Adrien COUSSY étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND – Adrien COUSSY – Régis de SOLMS – Jacques FAURIOT – Pierre FERLAND – Anne Louise LAURENT – Marie LINET - Kévin NYLAND – Vicky PRÉCIGOUT - Édith LÉGER

À la suite du renouvellement des conseils municipaux, Monsieur le Maire propose de désigner un correspondant « pandémie ». Ce correspondant joue un rôle central dans l'anticipation de la gestion des crises sanitaires à l'échelle communale.

Sous l'autorité du Maire, et en lien étroit avec les services de l'État, il est chargé de :

- Contribuer à la préparation et à l'actualisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) ainsi qu'au Plan de Continuité d'Activée (PCA) des services communaux ;
- Participer à la coordination locale en cas de crise sanitaire ;
- Relayer les consignes sanitaires auprès des populations.

Au vu de ces précisions, Mme Vicky PRÉCIGOUT se porte volontaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme Mme Vicky PRÉCIGOUT correspondant « pandémie ».

Adrien COUSSY
Secrétaire de séance



Fait à MARVAL, le 3 juillet 2026
Régis de SOLMS,
Maire

